



SICHELD concerne tout établissement dont le permis comprend, à titre de mission principale ou autre, la mission de centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) incluant les ressources intermédiaires et les résidences d'accueil reliées d'un tel établissement.

La portée de SICHELD : La clientèle visée par SICHELD est tout usager admis dans un programme d'hébergement permanent ou temporaire et tout usager desservi par un centre de jour ou un hôpital de jour.

- Est exclu de SICHELD tout établissement dont le CHSLD est désigné dans le plan régional d'organisation de services en santé mentale.
- Est inclus dans SICHELD la Readaptation Fonctionnelle Intensive (RFI) et cette mission de centre de readaptation est rattachée administrativement à un CH-ELD.

SICHELD

OBJECTIFS

- Assurer la mission d'un dossier unique par l'usager
- Mesurer un profil actualisé et solide de l'état biopsychosocial de l'usager.
- Faciliter la planification et la coordination des interventions.
- Améliorer la communication entre les intervenants.
- Améliorer la qualité de l'information administrative et ciblée relative aux opérations.
- Faciliter et assurer la mission de dossier d'un usager.
- Fournir aux professionnels une image centralisée et actualisée des opérations.
- Faciliter la tenue et l'ajournement des programmes admissibles.

UTILISATEURS

INTERVENANTS

- Un quart important des opérations coordonnées de gestion et de distribution des soins et des services aux usagers.

GESTIONNAIRES

- Ligne image centralisée et actualisée des opérations.

RÉGES RÉGIONALES

- Des caractéristiques essentielles concernant les soins et services reçus et dispensés aux usagers des programmes par les centres d'hébergement et de soins de longue durée.
- Des données relatives aux affectations régionales administratives après un rôle à jouer dans la gestion d'un programme clientèle.

CADRE NORMATIF

DÉFINITION

Description détaillée des applications et données informatiques et administratives pertinentes à l'information de la banque de données commune.

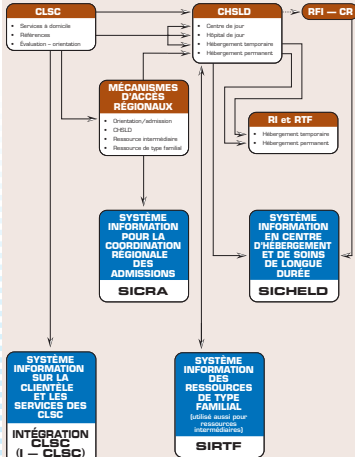
BUT

- Répondre aux besoins communs de données communes de l'ensemble des intervenants d'un secteur :
- uniformité,
- comparabilité,
- intégration.

DONNÉES DU CADRE NORMATIF

- Données par usager
- Données disponibles et liées à l'intervenant dans l'établissement.
- Données recueillies pour des tâches régionales des organismes (MDES, MESSS, centres de recherche, etc.)
- Restrictions aux établissements.
- Données de base pouvant être complétées ou utilisées des intervenants.

CIRCULATION DES INFORMATIONS ENTRE LES ÉTABLISSLEMENTS OFFRANT DES SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES ET LEURS SYSTÈMES D'INFORMATION



ÉTABLISSSEMENT

MODULE 1 : Usagers et programmes

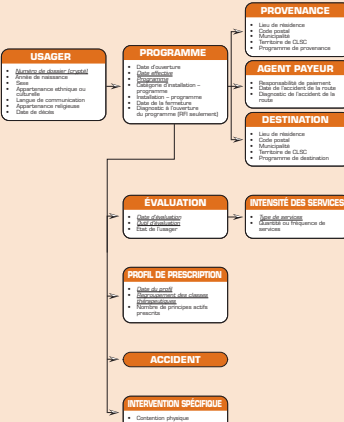
Fiches	Lièxes	Responces
Données reliées des usagers à l'identification ainsi que les adresses administratives et cliniques relatives à des périodes de soins - admission des usagers - gestion des absences, - rapports d'accident, - évaluation.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification et caractéristiques sociodémographiques • Admission - inscription • Plans • Rapports d'accident (MAD-023) 	<ul style="list-style-type: none"> • Congés • Temporaires et hospitalisations • Départ et ré-entrée • Assurance-maladie
	<ul style="list-style-type: none"> • Liste alphabétique des usagers • Sommaires des usagers hébergés • Usagers par programme et catégories de services • Occupation des chambres • Placements disponibles • Usagers en attente • Services admissibles - présence • et transports • Annonces de décès • Annonces • Douleur sociale et gestion des tiers • Liste par type de programme régional • Liste par maison tierce 	

MODULE 2 : Profil biopsychosocial de l'usager

Fiches	Lièxes	Responces
Particularités de l'usager en relation avec son état biologique, psychologique et social - plan d'intervention - profil de l'usager	<ul style="list-style-type: none"> • Troubles mentaux et épilepsie • Interventions 	<ul style="list-style-type: none"> • Usagers par type de particularité • Usagers par problème • Objectifs à réaliser

MODULE 3 : Gestion des interventions

Quoi ?	Fiches	Lièxes	Responces
• Pourquoi ?	• Analyses sociales / consultation	• Usagers par analyse psychosociale	• Nombre de principes actifs
• Quand ?	• Basins multivoies	• Implications de la médication	• Services rendus
• Par qui ?	• Services médicaux et professionnels	• Régimes	
• Comment ?	• Prati pharmaciennes	• Unités de soins	
	• Services médicaux et professionnels	• Interventions	
	• Prati pharmaciennes		
	• Services médicaux et professionnels		
	• Interventions		



Note: Les éléments en italique soulignés identifient le rôle de la rubrique.

RÉFÉRENCES

- Système d'information clientèle en Centre d'hébergement et de soins de longue durée, conception administrative, MESSS de Gagnayac - Luc Séguin, avril 1994
- Les opérations d'information de données sociodémographiques, CH-ELD, MESSS, mars 1990

